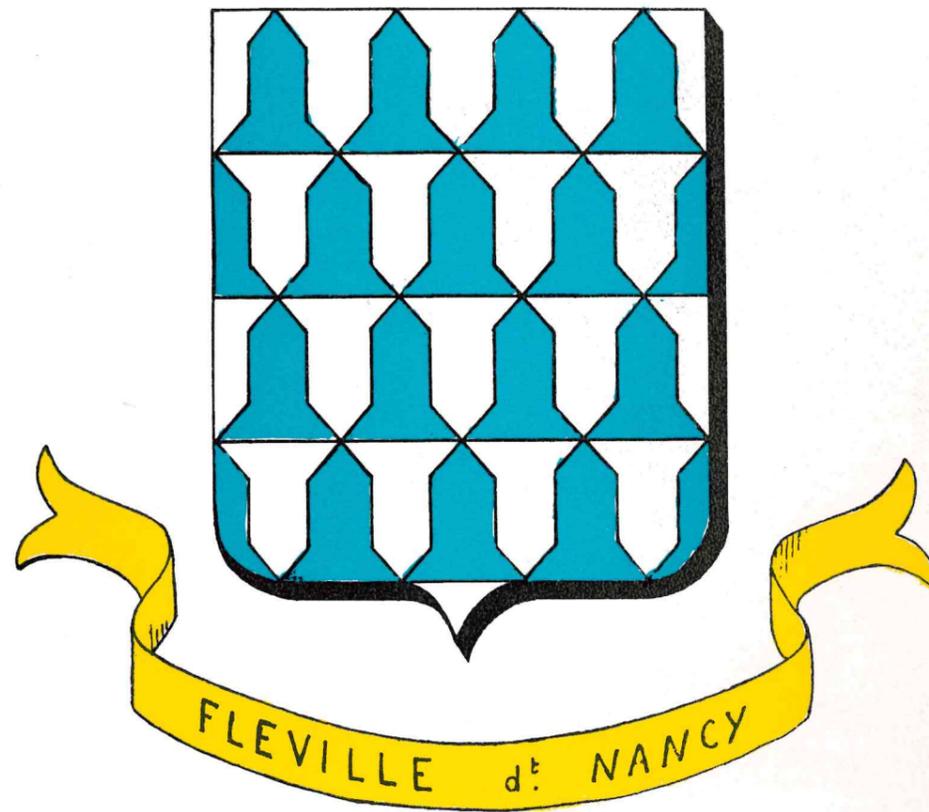


FLEVILLE DEVANT NANCY



D. Aubry

SOMMAIRE

1	EDITORIAL DU MAIRE
2	ADMINISTRATION MUNICIPALE
3	ETAT CIVIL
4-5	RENSEIGNEMENTS UTILES - INFORMATIONS - FAITS DIVERS
6 à 8	ECHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX
9	LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE
10 - 11	ECHOS DE LA CITE
12-13	INFORMATIONS SCOLAIRES
14	COMITE DE PARENTS F.C.P.E.
15	LE BUREAU D'AIDE SOCIALE
16	CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
17	LE 3ème AGE A FLEVILLE
18 à 20	L'ASSOCIATION FAMILIALE
21	CLUB PHILATELIQUE
22 à 25	FLEVILLE LOISIRS
26	TENNIS CLUB
27	A.S. FLEVILLE HAND BALL
28	CHRONIQUES

Notre couverture : "FLEVILLE en automne"
par D. AUBRY.

Rédaction - Diffusion
Commission
des Relations Publiques
Dépôt légal n° 215



EDITORIAL DU MAIRE

Septembre 1984 ; cette rentrée s'annonce pour beaucoup difficile, avec bien des incertitudes. En particulier, nous n'apercevons guère à l'horizon cette reprise tant attendue par tous.

Pour notre part, nous avons mis beaucoup d'espoir au printemps dans l'annonce d'une éventuelle implantation industrielle créatrice de près de 500 emplois. Mais les chances furent inégales en raison des aides accordées par l'Etat pour les créations d'emplois dans les secteurs soi-disant les plus touchés par le Plan Acier. Aussi, malgré deux mois d'efforts et de transactions, nous avons appris que cette entreprise s'implanterait à l'extrémité Nord de l'agglomération.

C'est donc non seulement notre commune mais aussi tout le secteur Sud de l'agglomération et aussi celui de NEUVES-MAISONS qui voient ainsi leur échapper une importante implantation.

Ne perdons pas courage pour autant. Un jour viendra où ce sera le tour de notre zone industrielle.

En attendant, notre commune a profité des vacances d'été pour mener à bien toute une série de travaux d'entretien et d'amélioration dans les bâtiments scolaires. Aussi, malgré un apport important d'enfants à l'école de FLEVILLE Centre, la rentrée a pu se dérouler dans des conditions satisfaisantes malgré quelques incertitudes qui n'ont été levées qu'à la dernière minute.

Par ailleurs, tous les Flévillois ont pu constater depuis quelque temps que d'importants travaux ont été engagés pour créer au village de nouveaux trottoirs et améliorer ceux de FLEVILLE Nord.

Ces réalisations témoignent, malgré toutes les difficultés actuelles, du dynamisme de notre municipalité.

Bonne rentrée à tous !

Votre Maire,
Jean LE BRASSEUR

Nous avons malheureusement à déplorer une recrudescence récente de vandalisme ; et FLEVILLE, comme beaucoup d'autres communes, n'échappe pas à ce fléau qui se répercute inéluctablement sur les finances communales.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

3ème TRIMESTRE 1984

M. Jean **LE BRASSEUR**, Maire : 21, rue Berlioz (tél. 356.00.29)
 M. Jean Marie **GIRARD**, Premier Adjoint : 2, Rue du Breuil (tél. 354.61.39)
 M. Jean Paul **HENQUEL**, Deuxième Adjoint : 1, Rue du Château (tél. 354.65.18)
 M. Alain **BOULANGER**, Troisième Adjoint : 22, rue des Tilleuls (tél. 354.89.01)
 M. Michel **MACAISNE**, 12, Rue du Paquis (tél. 354.93.83)
 M. Jean François **PARALLAND**, 21, Rue du Paquis (tél. 354.69.33)
 M. Serge **MARTIN**, 45, Rue Flaubert (tél. 356.79.46)
 M. Jean Claude **GURY**, 33, Rue Flaubert (tél. 355.54.05)
 Mme Josette **KOKOT**, 8, Rue Léon Ducret (tél. 354.73.74)
 Mme Chantal **COLLIN**, 24, Rue Baudelaire (tél. 351.38.03)
 Mme Janine **THOMASSIN**, Rue Léon Ducret (tél. 354.65.87)
 M. Jacques **LESOURD**, 16, Rue des Tilleuls (tél. 354.62.48)
 Mme Mathilde **DERRIERE**, 20, Rue du Breuil (tél. 354.89.32)
 M. Alain **TALLEMENT**, 12, Rue Manet (tél. 351.16.83)
 M. Claude **BOURY**, 7, Rue Renoir (tél. 355.13.06.)
 M. Thierry de **LAMBEL**, Château de FLEVILLE (tél. 354.64.71)
 M. Henri **CASSIN**, 3, Rue Renoir (tél. 355.10.02)
 M. François **SIDEL**, 11, Rue Corot (tél. 356.07.06)

MAIRIE

Heures d'ouverture de la Mairie (tél. 354.65.00)

Tous les jours (sauf le samedi) de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence du Maire et des Adjoints : Sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

Permanence du Bureau d'Aide Sociale :

1er Mardi de chaque mois au Mille Club de 15 à 16 H

1er Mercredi de chaque mois en Mairie de 17 à 18 H

ou sur rendez-vous en téléphonant à la Mairie

Secrétaire Général : Monsieur Jacques **JEAN**

Personnel Administratif : Madame Catherine **BOULANGER** - Madame M.-Thérèse **VEGRO**

Personnel Technique : Monsieur André **LACAILLE** - Monsieur Patrick **MARCHAL**
 Monsieur Bernard **ROUSSEAU**

Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles : Madame Nicole **COCHARD** - Madame Michèle **MATHIEU** - Madame Françoise **PARISSE**

Agents de Service : Madame Irène **ROEHN** - Madame Séraphine **SARRITZU**

carnet rose

Anne-Laure	BARTHELEMY	le 18 Avril
Xavier	FAGOT	le 17 Mai
Fanny	HOUSELLE	le 20 Juin
Jean Baptiste	DUBOIS	le 26 Juin
Jérôme	GALOTTE	le 06 Juillet
Renaud	MANINI	le 06 Juillet
Christophe	HOUVAIN	le 26 Juillet
Grégory	CHOURAQUI	le 31 Août

Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de "bonne pousse" aux bébés.

carnet blanc

le 30 Juin	Jean-Pierre HAMANT	et Annie DESPRELS
le 21 Juillet	Claude GREFF	et Catherine GOURDIN
le 04 Août	Philippe SEIGNE	et Gratiennne ROGER
le 15 Septembre	Stéphane VEGRO	et Agnès VAVASSEUR

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

carnet de deuil

le 17 Mai	Henri BUISSON
le 18 Juin	Sylvie GUTFRIND
le 27 Juin	Alice DIEBOLD

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de notre sympathie.

Renseignements utiles

- Pointage des demandeurs d'emploi, aux heures d'ouverture de la Mairie :
4ème Trimestre 1984 :
Mardi 9 Octobre
Mardi 13 Novembre
Mardi 11 Décembre.
- Ramassage des objets hétérogènes
Mardi 16 Octobre)
Mardi 11 Décembre) à partir de 5 heures
- Calendrier des vacances scolaires 84 - 85

Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Eté
du samedi 27.10.84 après la classe au mardi 6.11.84 au matin	du jeudi 20.12.84 après la classe au jeudi 3.1.85 au matin	du jeudi 21.2.85 après la classe au lundi 4.3.85 au matin	du vendredi 29.3.85 après la classe au lundi 15.4.85 au matin	du jeudi 27.6.85 après la classe au vendredi 6.9.85 au matin

Informations

- Don du sang

La prochaine collecte aura lieu le Samedi 1er Décembre 1984.

- Recensement militaire pour 1984 - 4ème tranche 1986

Les jeunes gens nés en Novembre 1966 - Décembre 1966
et Janvier 1967 - Février 1967
sont priés de se faire recenser en Mairie en Octobre 1984.

- Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez 18 ans, vous venez de vous installer à FLEVILLE, inscrivez-vous dès à présent sur les listes électorales.

- Le canal est mis en chômage technique à compter du 1er Septembre jusqu'à la fin de l'année pour cause de travaux.

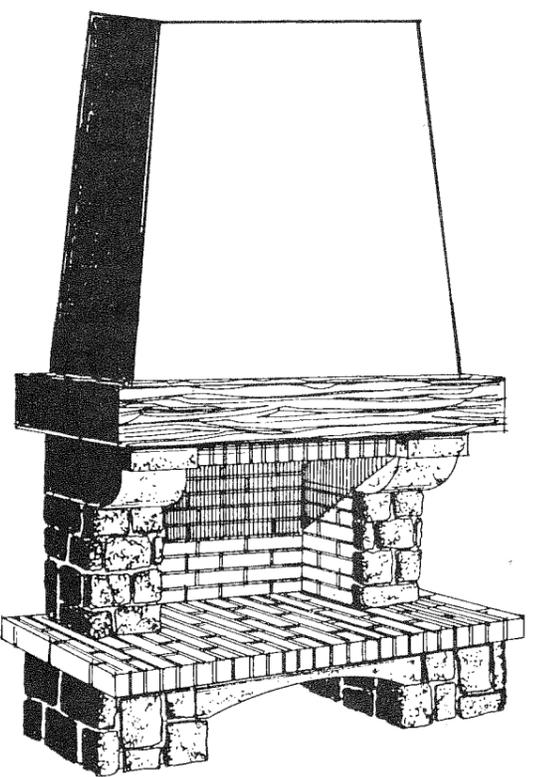
- Les travaux en cours sur le CD 71 ont pour objet l'élargissement de celui-ci depuis l'entrée de JARVILLE jusqu'à l'entrée de FLEVILLE Nord, et la création d'une piste cyclable depuis celle existante qui mène au C.E.S. de JARVILLE-MONTAIGU jusqu'à FLEVILLE Nord à l'angle des rues Berlioz et Pasteur.

FAITS DIVERS

- Nous sommes saisis de plaintes concernant l'empoisonnement d'animaux domestiques. L'attention est attirée sur le fait qu'il est strictement interdit de placer des appâts pour quelque raison que ce soit.

A cette occasion, nous rappelons que la divagation des animaux est interdite.

- Nous déplorons que des individus se soient introduits par effraction dans le Mille Club, et aient dérobé du matériel des associations locales.



É* **GROSDIDIER S.à.r.l.**
CONCESSIONNAIRE
89, Rue Raymond Poincaré
54000 NANCY
Tél. : 341.10.20



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUIN 1984

AUTOROUTE A 33

Bretelle de raccordement de FLEVILLE

En date du 3 mai 1984, Monsieur le Préfet, Commissaire de la République a pris un arrêté prescrivant une enquête administrative sur l'utilité publique de projet relatif au doublement de l'Autoroute A 33 entre l'auto-
route A 330 et l'extrémité Ouest de la déviation de LUNEVILLE.

A l'occasion de cette enquête publique, un registre est ouvert pendant 3 jours à la Mairie de FLEVILLE où pourront être portées les différentes observations.

Le projet du nouveau tracé de dédoublement de cette route ne prévoit pas de bretelle de raccordement entrée et sortie à la hauteur de la Zone Industrielle de FLEVILLE.

Afin d'améliorer la desserte de la Zone Industrielle, en vue notamment de favoriser sa commercialisation, le Conseil Municipal exprime le souhait que ces bretelles de raccordement soient réalisées. Afin de maîtriser l'em-
prise foncière nécessaire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CHARGE Monsieur le Maire de porter une mention sur le registre ouvert lors de l'enquête publique pour préserver les intérêts communaux.

BULLETIN MUNICIPAL

Tarif de publicité

Le bulletin municipal comporte un certain nombre de publicités. Les recettes provenant de ces annonces publicitaires permettent de financer les frais de réalisation de ce bulletin municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE ci-dessous le tarif des publicités en fonction du format des encarts :

Nouveau tarif	
Emplacement	Prix
1/8 de page	200 F
1/4 de page	300 F
1/2 page	600 F
Page complète	1.200 F

ZONE INDUSTRIELLE

Vente de terrains

La Zone Industrielle de FLEVILLE Sud a été créée par arrêté préfec-
toral en date du 30 Juillet 1973.

L'installation d'activités ne s'est effectuée que très modérément en comparaison de la Zone Industrielle de LUDRES. Le succès commercial de cette dernière contraste étrangement par rapport au désintéressement constant mani-
festé à l'égard de la partie située sur notre territoire.

Alors que sur le terrain, rien ne permet de distinguer la limite du ban communal, les implantations d'industries nouvelles s'orientent inélucta-
blement sur LUDRES. Tout prête à croire que les efforts tendent à décourager les amateurs de s'implanter sur FLEVILLE tout en les orientant vers d'autres zones industrielles.

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, conscient du manque à gagner des recettes fiscales de la taxe pro-
fessionnelle,

EMET LE VOEU qu'une stratégie soit élaborée pour favoriser la commercialisa-
tion de la Zone Industrielle.

QUESTIONS DIVERSES

Indemnité de logement

Le Conseil Municipal demande que la Commission des affaires scolaires examine :

- la demande présentée par Madame PIERRE, institutrice à l'école maternelle
- la question du barème de l'indemnité de logement des instituteurs non logés par la Commune de FLEVILLE.

Télédistribution

Composition d'une commission.

Compte tenu de la complexité du dossier de Télédistribution, le Conseil Municipal souhaite qu'une commission puisse faire le point afin de déterminer une politique de câblage de la Commune.

Le Conseil Municipal désigne :

Monsieur H. CASSIN
Madame M. DERRIERE
Monsieur F. SIDEL
Monsieur A. TALLEMENT

Piste cyclable

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de la piste cyclable du C.D. 71 qui permettra de relier la partie Sud d'Heillecourt au Collège de Montaigu de Jarville.

Le Conseil Municipal

S'ETONNE que la jonction entre FLEVILLE Nord et l'extrémité de ce projet n'ait pas été étudiée et

DEMANDE que le District envisage de relier la ZAC à cette piste cyclable.

DIVERS

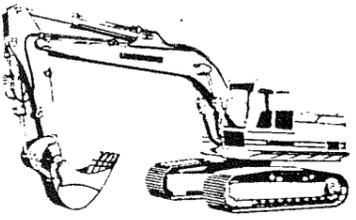
Monsieur J.C. BOURY, responsable de l'Environnement présente au Conseil Municipal une esquisse faisant figurer les intentions d'un plan de circulation qui fera l'objet d'une étude préalable par les services de l'Équipement.

Monsieur A. BOULANGER, Adjoint au Maire, confirme au Conseil Municipal que différents plans communaux sont actuellement en cours de réalisation à l'agence d'urbanisme de l'agglomération Nancéienne. L'un d'entre eux sera intégré dans la brochure "Vivre à FLEVILLE", un autre est destiné à être placé devant la Mairie et à FLEVILLE Nord, et enfin un dernier plan permettra de mettre à jour la numérotation des immeubles et la dénomination des rues.

s. a. barbe 

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 750.000 Frs

- ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS
- TRAVAUX PUBLICS
- CANALISATIONS EAU ET GAZ
- ASSAINISSEMENT - BÉTON ARMÉ
- CHAUSSEES
- VOIES URBAINES
- TROTTOIRS
- TERRAINS DE SPORTS



BUREAUX : 8, Rue Liégeois
☎ (29) 66.13.31 et 33

DEPOT : Route de Nancy
☎ (29) 66.13.63

88130 CHARMES

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Les trottoirs

A FLEVILLE Nord vient de se terminer la réalisation en enrobés des îlots rue Manet, rue Renoir, ainsi que l'emplacement du préfabriqué démonté récemment. Ces travaux s'inscrivent dans un programme qui sera poursuivi les années à venir.

Au Village, à l'heure où nous rédigeons ce bulletin, le district vient d'entamer les travaux de pose de bordures

Rue du Château, la continuité du numéro 39 jusqu'à l'entrée du complexe sportif, avec remblaiement du fossé.

Selon la volonté de la Municipalité, création d'une aire de stationnement aux abords immédiats de l'entrée du complexe sportif, cette aire servant d'arrêt pour les bus. Ainsi, l'arrêt "Croix du soldat" est transféré à cet endroit.

Route de Lupcourt, dans l'intersection avec la rue du Château jusqu'au Chemin de la Woivre, avec remblaiement du fossé.

Réalisation d'un trottoir en enrobés d'un mètre cinquante de largeur, de l'allée des Gentes Dames jusqu'à la rue du Jard.

Le dernier préfabriqué de FLEVILLE Nord démonté !

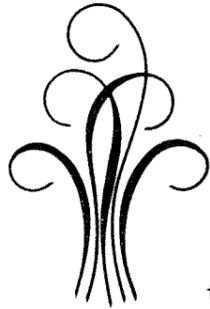
Ce bâtiment préfabriqué, où les associations locales animaient certaines de leurs activités depuis la suppression d'une classe en maternelle, était devenu vétuste, et aurait coûté très cher pour une remise en état. Aussi, après avoir trouvé des locaux bien plus confortables aux associations, il a été décidé de le céder au Centre d'Actions Sociales Educatrices L'ESCALE à Jarville, qui s'est chargé du démontage.

Nous pensons que l'on ne peut que se féliciter de cette issue, car non seulement nous avons rendu service au Centre, mais en plus cela a redonné de l'espace et de l'allure au quartier.

Les Ecoles

Travaux effectués par le personnel technique de la Commune, durant les congés scolaires :

- Peintures des maternelles du Village
- Papier et peintures d'une classe maternelle de FLEVILLE Nord
- Divers travaux d'entretien.



FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Malgré un temps incertain, l'excellente formation PASCAL HENRY nous a fait danser le soir du 13 Juillet, pendant que les stands "Buvette - Sandwichs - Enveloppes surprises attiraient les amateurs.

Le 14 au matin, nous avons rendez-vous à l'écluse N° 9 pour participer à un concours de pêche préparé par la sympathique équipe de FLEVILLE LOISIRS.

Autour d'un apéritif champêtre, tous les participants furent récompensés. Plus particulièrement :

MM. MARTIN James	(15 poissons)
CHATTOU	(12 ")
BENETEAU Alain	(9 ")
BENETEAU Bernard	(8 ")

L'après-midi, sous un ciel maussade, l'association sportive et Fléville Loisirs avaient donné rendez-vous aux enfants.

Pendant qu'une grande course aux trésors se déroulait, divers jeux étaient proposés aux enfants.

Une grande distribution de cadeaux et de friandises les récompensa.

Les plus grands purent se distraire avec le concours de boules.

L'équipe composée de Melle et M. MOLL remporta la finale contre MM. MARTIN et LOUIS. La consolante fut remportée par l'équipe de MM. DEPARIS face à MM. BONAVENTURA et FEFTRE.

De nombreux lots furent offerts aux joueurs.

Encore un grand merci à tous les commerçants et entreprises qui nous ont généreusement offert des lots, ainsi qu'aux associations locales et aux bénévoles qui se sont dépensés sans compter.

Le Comité des Fêtes vous dit à l'année prochaine.



CEREMONIE DE PRESENTATION A L'ETENDARD DU 54ème REGIMENT DE TRANSMISSION

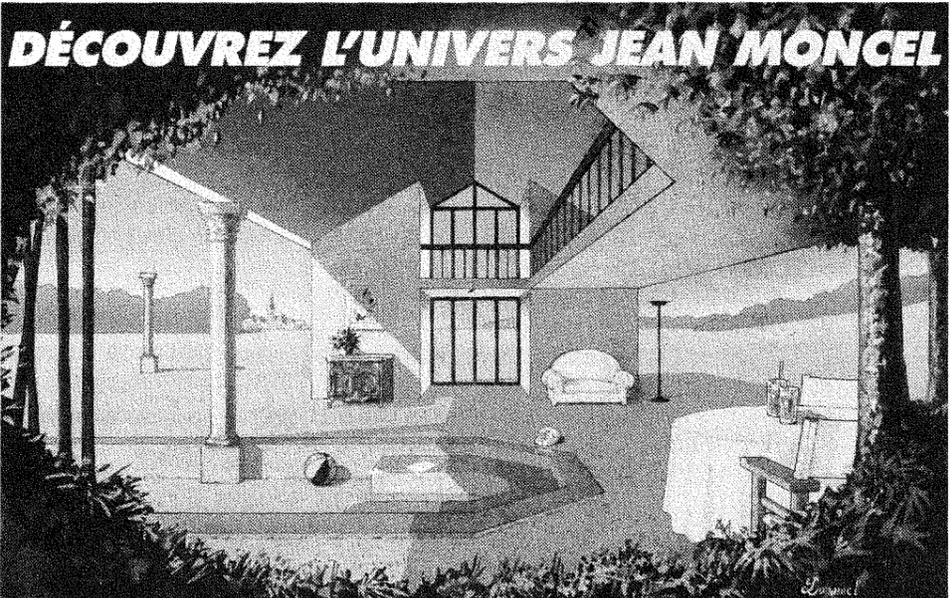
Comme vous le savez (ou non) tous les deux mois, à la fin des classes, les jeunes recrues sont présentées à l'Etendard lors d'une prise d'armes. Pour ces cérémonies, les régiments aspirent à sortir de leurs bases. Le Vendredi 29 Juin dernier, c'était dans notre Commune que se déroulait la présentation à l'Etendard du contingent 84-06.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, M. BEGOND, Colonel du Régiment et M. le Maire sont allés rejoindre les jeunes recrues rassemblées dans la cour du Château.

Ce fut alors la présentation à l'Etendard, puis il y eut une remise de médailles à quelques jeunes appelés, suivie d'une allocution de M. le Colonel BEGOND. La fin de la cérémonie était marquée par un défilé des hommes du 54ème Régiment de Transmission, précédé de la musique du 26ème Régiment d'Infanterie. Ce défilé dans la rue du Château fut très apprécié de tous et particulièrement des enfants des deux écoles regroupés pour la circonstance aux abords de la Mairie.

Un vin d'honneur auquel avaient été conviés MM. les Officiers et Sous-Officiers, clôtura cette cérémonie et l'on souhaita voir se renouveler ce genre de manifestation. A l'avenir, ce seront peut-être d'autres régiments qui nous feront l'honneur de venir dans notre Commune, car le 54ème R.T. sera dissout à la fin de cette année.

DÉCOUVREZ L'UNIVERS JEAN MONCEL



Entouré d'une équipe LOCALE de professionnels du bâtiment, UN SEUL RESPONSABLE à votre service pour réaliser vos travaux de construction ou de rénovation.

Nous n'avons pas de modèle type, car nous construisons pour chacun de nos clients une maison unique faite de ses goûts, de ses besoins, de son budget.

Sans engagement de votre part et gratuitement nous vous proposons des plans, un prix ferme et un délai de réalisation GARANTIS par la GARANTIE DES ARCHITECTES BATISSEURS.



**ARCHITECTES
BATISSEURS**

COUPON-RÉPONSE

M. _____

Adresse _____

souhaite obtenir, sans engagement un entretien

une visite à mon domicile des conseils personnalisés

A envoyer à **Jean MONCEL** - 40, Grande-Rue - 54210 LUPCOURT - Tél. 348.53.43

INFORMATIONS SCOLAIRES

Ouf ! Tout le petit monde a trouvé enfin sa classe et son enseignant, non sans mal, à Fléville-Centre...

Mais revenons quelques mois en arrière, à la veille des vacances d'été où nous faisons le point avec les Inspecteurs du primaire et de la maternelle, qui nous laissaient un mince espoir d'ouverture d'une classe, à savoir primaire plus section enfantine (grands de la maternelle).

A la rentrée, le poste n'était toujours pas créé...

Le 13 Septembre dernier, l'Inspection académique nous apprenait la création de deux postes :

- une classe maternelle
- une classe primaire

Dès vendredi 21 Septembre, les enfants du primaire ont pu prendre possession de leur salle de classe, initialement attribuée à l'école maternelle.

Quant à la troisième classe de maternelle, elle fonctionne pour l'année scolaire 84/85 dans la salle de jeu, après autorisation de l'Inspecteur.

Dès à présent la Municipalité, consciente des problèmes réels de locaux pour les dix années à venir, s'emploie à trouver la solution qui satisfasse enseignants, parents et élèves.

A Fléville-Nord, rentrée sans problème particulier à la satisfaction des enseignants.

Une classe de la maternelle a été repeinte et tapissée; les sanitaires seront également repeints pour la fin de cette année.

La commission municipale
des affaires scolaires

FLEVILLE - NORD

Primaire : 66 élèves répartis comme suit:

CP 18
CE 1 (16) + CE 2 (8) 24
CM 1 (9) + CM 2 (15) 24

Maternelle : 45 élèves répartis comme suit:

classe des petits	{	année 1982	10	soit 28 enfants
		année 1981	18	
classe des grands	{	année 1980	10	soit 17 enfants
		année 1979	7	

FLEVILLE - CENTRE

Primaire : 70 élèves répartis comme suit:

CP 15
CE 1 (8) + CE 2 (19)* 27
CM 1 (13)* + CM 2 (15) 28

* CE 2 et CM 1 : les effectifs ont été répartis entre le poste existant et celui créé après la rentrée scolaire.

A la date du 9 Juin 1984, 92 élèves ont été inscrits.

Maternelle : actuellement 44 enfants, auxquels il convient d'ajouter les 42 enfants inscrits au 15 Juin dernier, et dont l'arrivée est liée aux pavillons en cours de livraison. Ce qui donne:

classe des petits	{	année 1982	0	+	15 attendus
		année 1981	16	+	15 "
classe des moyens		année 1980	12	+	2 attendus
classe des grands		année 1979	16	+	10 attendus
			<u>44</u>		<u>42</u>

Cela représentera un effectif de 86 enfants scolarisés à l'école maternelle de Fléville-Centre au début de l'année 1985.

Comite de Parents F.C.P.E.

Le 28 Septembre 1979, les parents d'élèves de FLEVILLE, réunis en Assemblée Générale, créaient la section locale de la F.C.P.E.

A cette époque, les écoles de FLEVILLE-CENTRE et FLEVILLE-NORD accueillent 324 enfants dont 87 en maternelles (373 enfants en 1977 dont 123 en maternelles). La population de la commune ne se renouvelant que très peu d'année en année, les effectifs scolaires ont diminué de rentrée en rentrée (232 enfants en 1983 dont 99 en maternelles avec les apports des communes avoisinantes) avec leur lot de suppressions de classes et de regroupements de cours, notamment à la ZAC.

Pour cette rentrée 84/85 nous attendons une augmentation sensible des effectifs principalement au village avec les apports des nouveaux lotissements et l'arrivée de jeunes enfants. Pour l'heure, 30 inscriptions ont été placées sur liste d'attente pour les petits de 3 ans et aucune inscription pour les "bébés" de 2 ans n'a été acceptée au village. Des négociations sont en cours avec l'Inspection Académique et la Municipalité pour une ouverture de classe. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce problème lors de notre Assemblée Générale de rentrée avec l'ensemble des parents d'élèves.

En attendant, nous devons préparer cette nouvelle année scolaire. Comme ils l'ont fait depuis 5 ans, les représentants FCPE prendront toute leur place dans la communauté éducative de FLEVILLE, en participant aux Conseils d'Ecoles, en rencontrant les parents, en travaillant avec les enseignants, le personnel des écoles et les élus municipaux.

Nous attendons beaucoup pour cette rentrée dans le domaine de la rénovation de l'enseignement pour laquelle nous nous sommes exprimés lors des journées de consultation/réflexion de 1983. Les délégués FCPE et les parents auront un rôle moteur à jouer dans la mise en oeuvre des réformes attendues et la réussite des innovations qui seront engagées.

Le Président du Conseil Local,

Jacky FRANCAIS.

Pour tous renseignements, contactez un représentant FCPE ou le président du conseil local - 3 Rue des Marronniers - Tél. 354 63 88.

°°°°°

Dans le bulletin de Décembre 1983, nous lançons un appel pour les écoles concernant la recherche de mobilier de rangement ou de classement. Nous renouvelons cet appel car c'est rendre un grand service aux enseignants et par là même aux enfants que de céder pour les écoles du mobilier inutile, voire encombrant qui trouverait son utilisation dans les locaux scolaires.

Proposez-le aux directrices et directeurs d'écoles ou contactez un représentant de la FCPE qui fera le nécessaire.

D'avance merci.

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE (B.A.S.)

RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL...

Suite à deux articles parus dans la presse la deuxième quinzaine de juin,

La Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale a décidé d'attribuer aux enfants et adolescents résidant à FLEVILLE

UNE ALLOCATION COMPLEMENTAIRE

AIDE AUX VACANCES 1984

Conditions à remplir :

- Seules les familles exonérées de l'impôt sur le revenu, et dont le quotient familial est inférieur à 900 F, pourront bénéficier de cette allocation.

- Les enfants devront participer à une colonie ou camp de vacances d'une durée minimale de 10 jours consécutifs.

La demande est à adresser à la Mairie, avec présentation d'une facture de laquelle devront être déduites les aides déjà accordées.

Le montant de l'allocation est de 200 francs par an et par enfant, dans la limite des sommes engagées.

J.F. PARNALLAND



VILLAGE

1	BEUCART	Michel	28 rue des Tilleuls
2	RAYEUR	Jacques	2 rue de Manonchamp
3	THIESSE	Michel	Chemin des Canards
4	REGNAULT	Anne Marie	18 rue du Breuil
5	WEISS	Alain	14 rue des Chênes

ENCOURAGEMENTS

METAIS	Jacques	Rue Maurice Barrès
RINNERT	Georges	37 rue du Château
BOULANGER	J. Jacques	24 rue des Tilleuls
MILONNET	Danielle	26 rue du Château
L'HOTE	René	11 rue des Chênes
FRANCOIS	Michel	1 place de la Croix
GOLEC	Alexis	13 rue du Château

FLEVILLE NORD

1	PIERRON	Louis	6 rue Mozart
2	ARMAND	André	2 rue Gounod
3	BIAUX	Roger	4 rue Manet
4	GUTFRIND	Jean	37 rue Corot
5	VASSE	Marcel	42 rue Manet

ENCOURAGEMENTS

LEMAITRE	Michel	2 rue Rodin
CLEMENT	Monique	7 rue Gounod
FRUMINET	Claude	11 rue Pasteur
FLAMMANG	Léon	48 rue Flaubert
SPAHN	Alfred	3 rue Manet
LECLERC	Michel	5 rue Gounod
BOUCHER	Alain	17 bis rue Berlioz

A tous les lauréats, nous présentons nos félicitations, et nous leur demandons de noter la date de remise des prix, le Vendredi 19 Octobre à 20 h. Salle du Conseil Municipal.

Suite au passage du Jury d'arrondissement, et après avoir eu connaissance des résultats, nous sommes très heureux de constater que 3 maisons Flévil-loises figurent au palmarès Départemental.

Catégorie Maison avec jardin :

15ème M. BEUCART Michel

Catégorie Balcons ou terrasses :

10ème M. RINNERT Georges

Catégorie Fenêtres ou murs :

17ème M. GOLEC Alexis.

LE 3^e AGE A FLÉVILLE

C'est la rentrée, nous reprenons nos bonnes habitudes et parmi celles-ci le voyage organisé par le Club du 3ème Age avec le concours de la Municipalité

Trente trois personnes étaient au rendez-vous le 4 Septembre pour une journée au Luxembourg. REMICH était le premier arrêt pour le petit déjeuner. A 10 heures, tout le monde reprit la route pour ECHTERACH où un repas copieux fut servi dans un très joli décor. Nouveau départ pour la petite Suisse luxembourgeoise que nous n'avons fait que traverser hélas ! Le temps pluvieux ne permettant pas de descendre du car. La dernière visite était la ville de LUXEMBOURG. Le retour s'effectua par THIONVILLE, METZ et FLEVILLE.

Monsieur le Maire, Monsieur RENAULD et Madame COLLIN nous accompagnèrent tout au long de cette agréable journée.

Ah ! N'oublions pas notre prochaine rencontre le repas de Noël, le Dimanche 23 Décembre.

Auto-Ecole
CHAPUZOT

43, rue de la République - 54140 JARVILLE
Tél. 351.52.13

17 ANNEES D'EXPERIENCE

Tous les jours, cours et tests de code
Audiovisuel permanent
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Bon pour une leçon gratuite à l'inscription